



COMPTE-RENDU

Comité Technique de Réseau Service du Commissariat des Armées (CTR/SCA) 4 Février 2020

Le CTR du SCA s'est tenu le mardi 4 février après deux reports liés aux mouvements sociaux. La délégation **Force Ouvrière** était composée de Valéry **Michel**, Lionel **Gigli**, Olivier **Hussard**, Patrick **Giret**, Jean Charles **Hubbel** et Emilie **Kerdal**.

Force Ouvrière a réitéré un certain nombre de demandes dans sa déclaration liminaire (jointe).

Les parcours professionnels

Parmi celles-ci, **Force Ouvrière** a insisté sur la faiblesse des parcours pro offerts aux catégories A notamment et ce malgré la bonne volonté d'une cellule au sein de la DC dédiée à cette problématique.

Force Ouvrière aurait souhaité que la transformation du SCA soit l'occasion d'une réelle réflexion sur ces parcours pro à l'instar de ceux proposés au commissaire.

Nous revendiquons des postes à responsabilité à la hauteur de la présence du personnel civil au sein du SCA.

A cette réflexion, **Force Ouvrière** s'est fait opposer une réponse pour le moins ambiguë : le rééquilibrage PM/PC continuera mais "les postes de chef de pôle sont naturellement des postes d'officiers". Le taux de 20 % de civils chefs de pôle est le plafond de verre au-delà duquel le SCA n'ira pas.

En conclusion, le personnel civil au SCA oui, mais pas sur l'ensemble des postes à responsabilité.

Reclassement des agents dans le cadre de la transfo

Force Ouvrière a, à nouveau, attiré l'attention du SCA sur le risque de déclassement de certains agents en terme de responsabilité, d'encadrement ou d'IFSE suite à la mise en oeuvre de la nouvelle organisation du SCA et la description de fonctions nouvelles ou actualisées qui entraînent la dévaluation termino-

logique des postes tout comme leur niveau de responsabilité (NR) décrit dans le REO 2020.

Force Ouvrière a demandé que les fiches de poste précises et exhaustives soient proposées rapidement aux agents dans les AMR avec des REM (Référentiel des Emplois Ministériels) qui correspondent à la réalité de leur travail au quotidien.

Force Ouvrière invite tous les agents qui se sentent floués par la nouvelle organisation de leur établissement à demander à être reçus en AMR. Les représentants **Force Ouvrière** les assisteront dans cette démarche.

TOUS LES AGENTS QUI LE DEMANDENT SERONT REÇUS EN AMR.

Formation

Force Ouvrière constate, avec satisfaction, l'effort fait par le SCA en terme de formation des agents notamment ceux qui ont vocation à rejoindre les pôles et les Atlas.

Concession

Force Ouvrière a demandé un point de situation sur les premières AMR des agents des mess concédés en 2020. La DCSCA s'est montrée relativement optimiste sur leur reclassement en interne. **Force Ouvrière** a souligné que les reclassements internes seront

difficilement réalisables dans des GSBDD où plus aucun mess en régie ne subsiste (exemple GSBDD de Rochefort).

En tout état de cause, les MAD et MALD ne semblent pas rencontrer beaucoup de succès avec aucun dossier déposé.

CIA

Force Ouvrière a réitéré sa demande pour une répartition plus équitable du CIA avec notamment la mise en place d'un taux intermédiaire pour les catégories A. Bien que les travaux soient toujours en cours, la DCSCA serait favorable à cette proposition.

PFC/relais RHL

La DCSCA annonce que les agents concernés par un transfert de leur fonction d'un GSBDD vers une PFC sans mobilité géographique ni changement substantiel de leur fiche de poste ne devraient pas bénéficier du PAR.

Force Ouvrière invite les agents concernés à demander un entretien AMR et à se rapprocher de leur délégué **Force Ouvrière**.

NBI

Toujours en attente de l'arrêté, l'attribution des NBI, notamment pour les nouveaux chefs de pôles et chefs Atlas ne sera pas rétroactive.

Effectifs/recrutements

Bien que les effectifs du SCA soient en théorie sacralisés, ce n'est pas moins de 150 Postes Non Financés qui devront être supprimés en 2021.

Force Ouvrière dénonce cette baisse des effectifs et l'augmentation du plan de charge de certains établissements.

- **Perspectives PDR** (Plan De Recrutement) **2020** : 26 A ; 72 B ; 572 C ; 10 OE soit un volume total de 680 agents.

Dans ces recrutements, **143** L4139 sont prévus et un volume d'ASC (agents sous contrat) sera du même niveau que 2019 : 268 agents (essentiellement sur les catégories C).

Force Ouvrière dénonce, une nouvelle fois, cette politique d'embauche de contractuels du SCA, politique qui n'est que le miroir des gouvernements successifs qui visent à fragiliser la Fonction Publique.

Nos propos n'ont pas pour but de stigmatiser les agents contractuels, bien au contraire.

Force Ouvrière s'acharne à pérenniser leurs emplois au travers des différents statuts de la Fonction Publique dans les différents services.

Risques Psycho Sociaux (RPS)

Les représentants **Force Ouvrière** ne peuvent malheureusement qu'être d'accord avec la DC sur les 3 principales causes de RPS sur les 4 dernières années :

- Relation de travail
- Surcharge de travail
- Transformation et organisation du travail.

Commentaires Force Ouvrière

Il est évident de constater que, lorsque les agents, tous niveaux confondus, sont en surcharge de travail et en pleine réorganisation, nous allons vers des relations de travail compliquées.

C'est pourquoi **Force Ouvrière** continuera à jouer son rôle, dans toutes les instances, pour défendre l'emploi, les conditions de travail et les salaires.

Pour Force Ouvrière, l'Humain doit rester le cœur des préoccupations de la DC et ne pas demander de toujours faire plus avec moins !

La digitalisation, la numérisation, ne règlent pas tout !

Force Ouvrière est consciente que la DC est aux ordres des différents politiques...

CONCLUSION

Alors que le SCA travaille sur l'actualisation des niveaux de responsabilités liés aux réorganisations et que la copie n'est pas encore prête, la DRH-MD vient de sortir une circulaire actualisée des classifications des emplois qui détermine les montants de l'IFSE.

Fait à Paris, le 10 février 2020



DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur Le Directeur,

Dans un contexte social particulièrement tendu du fait de la réforme des retraites et de la loi de transformation de la fonction publique, cette énième réorganisation du SCA accentue la lassitude des agents.

A plusieurs reprises, **Force Ouvrière** a souligné le manque d'attractivité du service. En effet, la transformation des GSBDD NG aurait pu être le moyen d'offrir des parcours professionnels intéressants aux agents. Au contraire, la parution des REO laisse apparaître un ratio PM/PC peu équilibré sur **les postes à responsabilité** de chef de pôle ou de chef ATLAS.

A plusieurs reprises **Force Ouvrière** a dénoncé l'absence de montant intermédiaire pour le CIA des catégories A.

A plusieurs reprises, **Force Ouvrière** a demandé la titularisation des agents sous contrat.

A plusieurs reprises, **Force Ouvrière** a attiré l'attention de la DCSCA sur **la baisse de responsabilité, la dénomination, l'encadrement et sur le niveau d'IFSE** d'un certain nombre de postes dans la nouvelle organisation des établissements du SCA.

A plusieurs reprises, **Force Ouvrière** a demandé qu'une directive de gestion soit donnée à tous les établissements sur la notion de **changement substantiel de fiche de poste, l'octroi de ticket mobilité** et les passages en AMR induits

A plusieurs reprises, **Force Ouvrière** a souligné l'impact de cette **manœuvre à marche forcée** sur la motivation et la fatigue des agents.

Nous sommes conscients que faire du syndicalisme, c'est faire de la marteau-thérapie, mais faire du syndicalisme c'est également avoir confiance en l'avenir, c'est pourquoi nous souhaitons être entendus lors de ce CTR.

Merci pour votre attention.

PARIS, le 4 Février 2020